

MOTION AERES

Section 06 du Conseil National des Universités (sciences de gestion)

La section 06 du CNU tient à dénoncer les effets pervers désastreux¹ pour les sciences de gestion du mode d'évaluation mis en place par l'AERES du fait :

- **du caractère trop radical de l'avis chercheur « publiant » / « non publiant »**
- **des bases mêmes de la détermination de cet avis à partir des seules revues classées** (en opposition avec les critères retenus dans d'autres disciplines, notamment pour les ouvrages et chapitres d'ouvrages)
- et de **l'absence de cohérence**, entre disciplines, dans l'évaluation des équipes, particulièrement problématique au sein des universités dotées désormais d'autonomie dans l'attribution des moyens aux équipes de recherche.

Le CNU section 06 demande instamment à l'AERES :

- 1- un respect disciplinaire dans le choix des présidents des comités de visite
- 2- une révision de ses modalités et critères d'évaluation offrant une garantie de cohérence interne et externe
- 3- un remplacement de l'avis enseignant-chercheur « publiant/non publiant » par une évaluation en « chercheur actif/non actif » prenant en compte la totalité des formes d'implication dans l'activité de recherche.

Les membres Professeurs du CNU de la section 06 envisagent de refuser de participer à toute expertise pour le compte de l'AERES sur la base des méthodes et critères actuels d'évaluation et invitent tous les enseignants chercheurs en sciences de gestion à s'associer à leur démarche.

Motion adoptée à l'unanimité le 12/03/2009 par la section 06 du CNU, collège PR

¹ Parmi lesquels (de manière non exhaustive) :

- la désaffection pour les tâches collectives liées à la *vie des laboratoires* ; la participation à réunions de recherche, à l'encadrement doctoral, à l'organisation de journées de recherche, aux publications internes etc....
- le retrait des activités de la *communauté académique* ; refus d'évaluation de papiers pour des revues ou congrès, diminution des participations à congrès et journées de recherche...
- la réorientation des *stratégies individuelles de publication*: diminution des projets d'ouvrages même collectifs, baisse radicale des soumissions à revues non classées, inflation des soumissions à revues classées et du nombre d'auteurs par papier...